

Profondeur hivernale actuelle de la nappe phréatique dans les territoires influencés par la mer



Les Pieux 50402

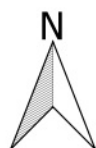
Bâtiments (bdparcellaire)

— Courbe de niveau 13 m

Au dessus de la cote topographique de 13m, l'élévation de la mer n'a pas d'incidence à long terme sur le niveau des nappes phréatiques. Les couleurs sont dans ce cas estompées.

Profondeur minimale à laquelle se situe la nappe phréatique en situation hivernale

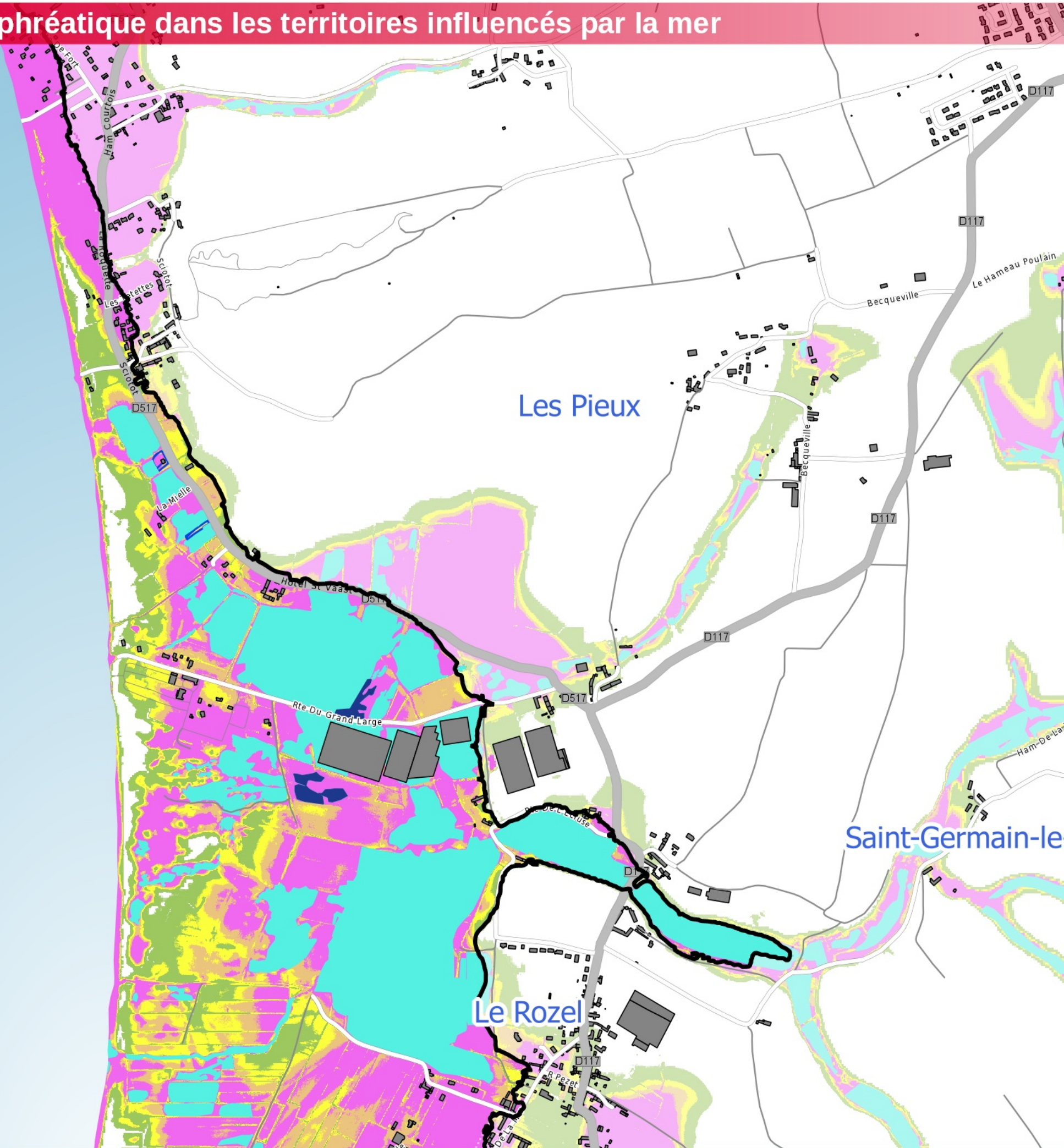
- moins de 0.1 m
- de 0.1 à 0.5 m
- de 0.5 à 1 m
- de 1 à 2.5 m
- plus de 2.5 m
- territoires humides
- territoires humides remblayés
- débordement de nappe observé



Il est fortement conseillé de se reporter à la notice avant l'interprétation de cette carte.

Sources :
IGN BD TOPO 2016,
Fichiers fonciers 2013
Production:
Le 22/08/2017 - DREAL-NORMANDIE

0 250 500 m



Profondeur hivernale actuelle de la nappe phréatique dans les territoires influencés par la mer





**Les Pieux
50402**

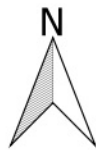
Bâtiments (bdparcellaire)

— Courbe de niveau 13 m

Au dessus de la cote topographique de 13m, l'élévation de la mer n'a pas d'incidence à long terme sur le niveau des nappes phréatiques. Les couleurs sont dans ce cas estompées.

Profondeur minimale à laquelle se situe la nappe phréatique en situation hivernale

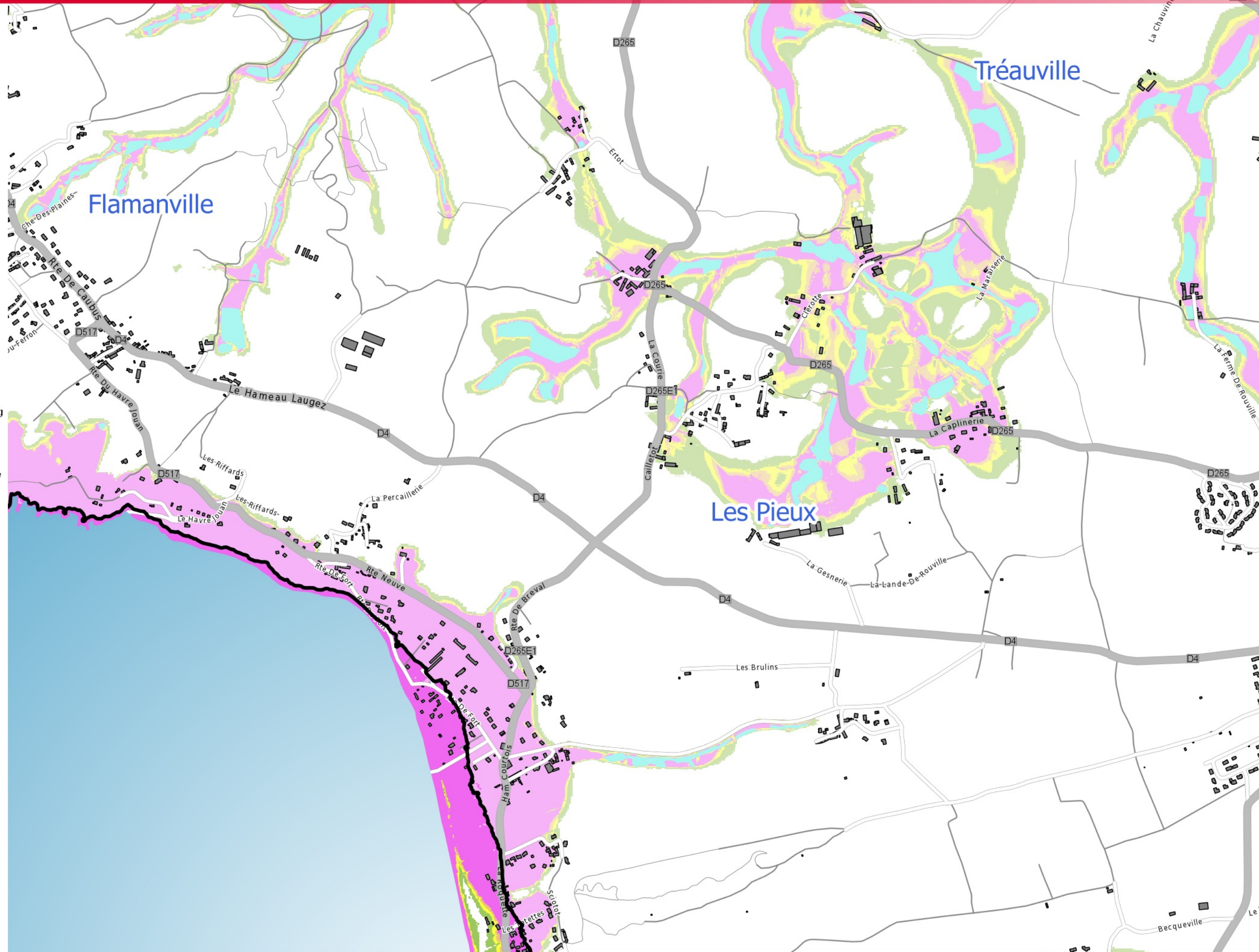
-  moins de 0.1 m
-  de 0.1 à 0.5 m
-  de 0.5 à 1 m
-  de 1 à 2.5 m
-  plus de 2.5 m
-  territoires humides
-  territoires humides remblayés
-  débordement de nappe observé



Il est fortement conseillé de se reporter à la notice avant l'interprétation de cette carte.

Sources :
IGN BD TOPO 2016,
Fichiers fonciers 2013
Production:
Le 22/08/2017 - DREAL-NORMANDIE

0 250 500 m



Profondeur hivernale actuelle de la nappe phréatique dans les territoires influencés par la mer



Les Pieux
50402

- Bâtiments (bdparcellaire)
- Courbe de niveau 13 m
- Au dessus de la cote topographique de 13m, l'élévation de la mer n'a pas d'incidence à long terme sur le niveau des nappes phréatiques. Les couleurs sont dans ce cas estompées.
- Profondeur minimale à laquelle se situe la nappe phréatique en situation hivernale
 - moins de 0.1 m
 - de 0.1 à 0.5 m
 - de 0.5 à 1 m
 - de 1 à 2.5 m
 - plus de 2.5 m
- territoires humides
- territoires humides remblayés
- débordement de nappe observé

N

Il est fortement conseillé de se reporter à la notice avant l'interprétation de cette carte.

Sources :
IGN BD TOPO 2016,
Fichiers fonciers 2013
Production:
Le 22/08/2017 - DREAL-NORMANDIE

